

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022 COMPTE RENDU SOMMAIRE

Début de séance à 20H35

Monsieur Arnaud de BOURROUSSE, maire, a convoqué le Conseil municipal et a fait l'appel.

<u>Étaient présents</u>: M. de Bourrousse, Maire, M. Millot, Mme de Freitas, M. Valentin, Mme Poletto, M. Thiémonge, Mme Conesa-Rouat, M. Devred, Mme Dabrowski, M. Mouty, Adjoints, Mme Le Guilloux, M. Martin, Mme Dussous, Mme Sanches Mateus, Mme Karam, M. Ferrand, M. Chardon, M. Buisserez, M. Daniel, M. de Saint-Romain, M. Andrade Dos Santos, Mme Zanotti, Mme Souchet, M. Lombard, M. Ageitos, Mme Chalvignac, M. Fiault et Mme Bernard.

<u>Avaient donné pouvoir</u>: de Mme Gaultier à M. de Bourrousse, Mme Borias à M. Thiémonge, de Mme Miel à M. Fiault, Mme Ratti à M. Ageitos et de M. Drougard à Mme Bernard.

Nombre de membres en exercice :

33

Nombre de membres présents :

28

Nombre de membres représentés :

5

Nombre de membres absents :

0

Nicolas de Saint-Romain est nommé secrétaire de séance.

L'approbation du Compte-rendu du Conseil municipal du 27 juin 2022 est reportée à la prochaine séance.

8420 (YVe

Le Maire rend compte des décisions.

Liste des délibérations examinées en séance :

Délibération	Objet de la délibération	Décision	Vote
CM-2022-051	Adhésion de la Communauté d'agglomération Val Parisis au SIGEIF au titre de la compétence Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	Approuvée	Unanimité
CM-2022-052	Adhésion de la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois-Forêts (95) au SIGEIF au titre de la compétence Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)	Approuvée	Unanimité
CM-2022-053	Approbation des tarifs du développement économique	Approuvée	Unanimité
CM-2022-054	Règlement local de publicité (RLP) de la commune de Carrières-sur-Seine	Approuvée	Unanimité
CM-2022-055	Révision du tableau des effectifs	Approuvée	28 voix pour et 5 abstentions
CM-2022-056	Création d'un emploi de Catégorie A	Approuvée	28 voix pour et 5 abstentions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Fin de la séance à 22H38.

Le Maire,

Arnaud de Bourrousse

Le Conseiller municipal, Secrétaire de séance,

1/de Sal. L.

Nicolas de Saint-Romain